



CONCOURS ARCHITECTURAL N° :01/2023/FH2S

Relatif au :

**CONCOURS ARCHITECTURAL POUR LA CONCEPTION, L'ETUDE ARCHITECTURALE
ET LE SUIVI DE LA CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA FONDATION HASSAN II
POUR LA PROMOTION DES ŒUVRES SOCIALES AU PROFIT DU PERSONNEL DU
SECTEUR PUBLIC DE LA SANTE.**

**Sis à Avenue Allal Al Fassi, Hay Ryad RABAT
(Riverain de L'institut National d'oncologie Sidi Mohamed Ben Abdellah).**

PROGRAMME DU CONCOURS ARCHITECTURAL



A. Enoncé de l'objectif recherché par le concours :

Un siège social intégrant un centre d'accueil et des conférences qui représente l'administration centrale de la Fondation, au profit du personnel administratif exerçant au niveau de la Fondation. Ce siège abritera l'ensemble des bureaux, salles des réunions, locaux, espaces d'accueil, des séminaires et des conférences. Tout en lui proposant des innovations pour s'adapter à l'évolution des méthodes modernes de construction et d'aménagement afin qu'il puisse offrir une optimisation des espaces en rapport avec les besoins réels.

Aussi, le siège avec ses bâtiments et ses équipements constituera un ensemble unique et cohérent. Il est situé à un emplacement, Hay Riyad, dégagé par rapport au centre de la ville afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil et d'accessibilité.

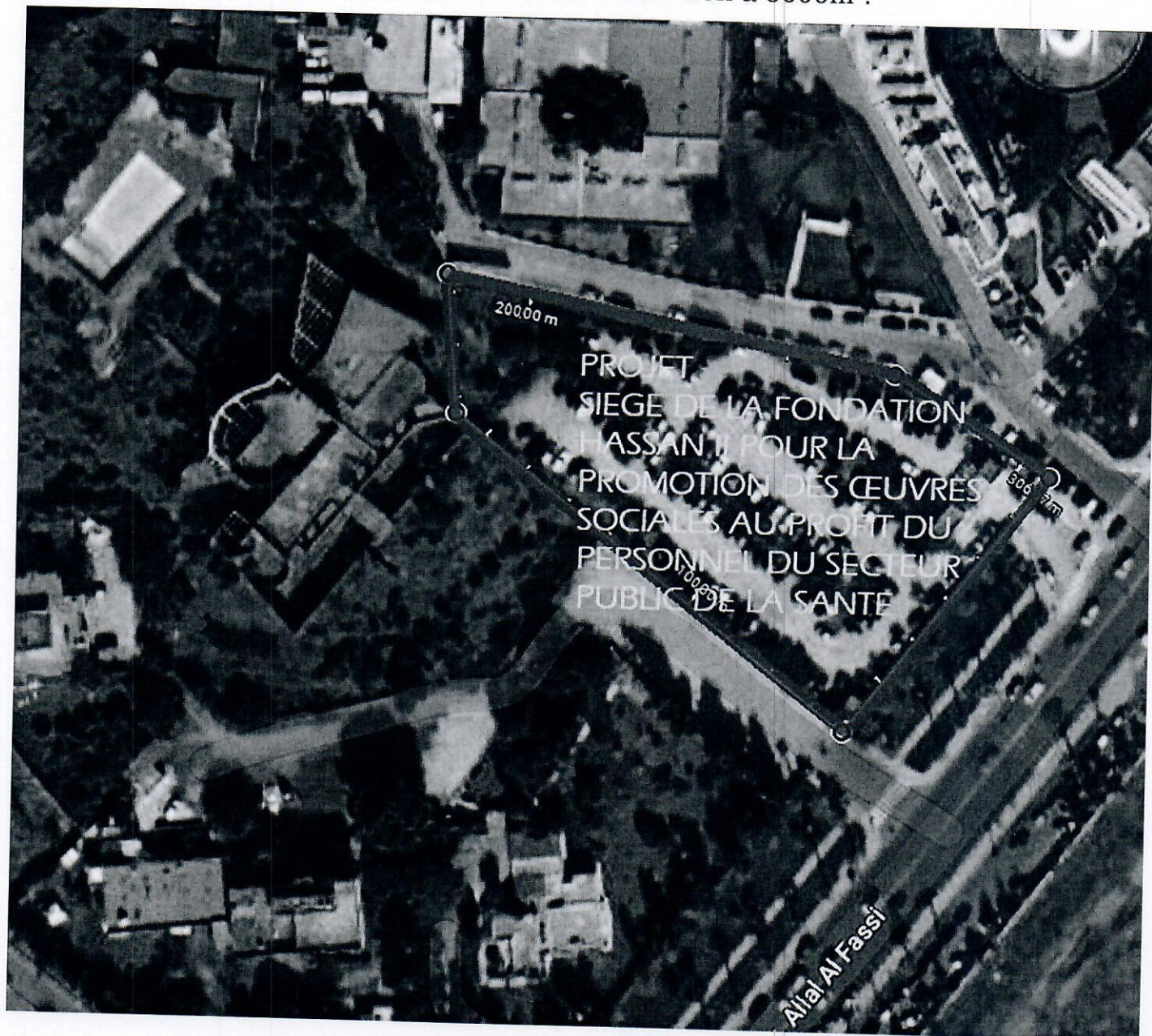
Il est à signaler que ce terrain abrite aussi un centre socio-culturel de la Fondation, d'où la nécessité de la séparation des accès et l'isolation du projet siège social et du centre socio-culturel.

La conception et l'étude prendra en considération et donnera une grande importance à la gestion des flux des véhicules pour les entrées, la circulation et stationnement du siège et du centre socio-culturel de la Fondation. Une bonne implantation des bâtiments du siège et une optimisation des espaces du terrain.

PARCELLE DU TERRAIN ET LIMITES POUR LE PROJET



La parcelle destinée pour le projet est estimée à environ à 5000m².



B. DEFINITION DETAILLE DES COMPOSANTES :

Le projet est situé à avenue Allal Al Fassi Hay Ryad - Rabat. (Riverain de L'institut National d'oncologie Sidi Mohamed Ben Abdellah).

Le projet consiste en :

- Parcelle du terrain disponible : 5000 m² approximative et à titre indicatif ;
- Travaux de construction (surface couverte hors sol) : 5150 m² environ ;
- Travaux de construction sous-sol : 3000 m² environ ;
- Travaux d'aménagements extérieurs : 3250 m² environ.



1)-TRAVAUX DE CONSTRUCTION

DESIGNATION	NBR	SU (m²)	SU.T (m²)	Observation
1)- SOUS SOL : Niveau - 02				
SAS				Suivant la conception
Parking 50 voitures	1	1250	1250	2,5mx5m par place environ Suivant la conception
Local Technique	1	06	06	
TOTAL SOUS SOL : - 02			1256	
2)- SOUS SOL : Niveau - 01				
SAS				Suivant la conception
Parking 45 voitures	1	1125	1125	2,5mx5m par place environ Suivant la conception
Bureau chauffeurs Parc Auto	1	20	20	
Magasin/dépôt Parc Auto	1	20	20	
Vestiaire	1	20	20	y/c douches
Bloc Sanitaire	1	10	10	y/c ablution
Salle de prière	1	20	20	
Local technique	1	06	06	
Poste de sécurité parkings	1	15	15	
TOTAL SOUS SOL : - 01			1236	
3)-RDC Centre d'accueil et de conférence : Niveau00				
Hall entrée				Suivant la conception
Espace Réception, Accueil et Salon d'attente	1	100	100	
Amphithéâtre/grande Salle de conférence : 400 places Scène & coulisse, Régie 02 Salle acteurs loges	1	650	650	
Bloc sanitaire F & H	2	30	60	Y/C PMR (personne à mobilité réduite)
- Local technique	2	06	12	
- Local technique (ménage et entretien)				



TOTAL RDC Centre d'accueil et de conférence	822
---	-----

4)- MEZZANINE Centre d'accueil et de conférence

Hall de circulation				Suivant la conception
Salle de réunion pour 70 personnes	1	100	100	
Salle polyvalente	1	100	100	
Buvette /Cafétéria	1	100	100	Prévoir 02 accès intérieur et extérieur
Salle de prière	1	30	30	20m ² zone H et 10m ² zone femme (Séparer avec moucharabieh)
Bloc sanitaire F & H	2	15	30	Y/C ablutions
Local technique	1	06	06	
TOTAL MEZZANINE			366	

5) RDC Locaux annexes Administration : Niveau 00

Hall entrée				Suivant la conception
Espace Réception, Accueil et Salon d'attente	1	100	100	
Salle de surveillance centrale des caméras	1	12	12	
Bureau Magasinier	1	12	12	
Magasin - dépôt et stock	2	100	200	
Archive Général Central	1	100		
Bloc sanitaire F & H	2	15	30	Y/C PMR (personne à mobilité réduite)
Local technique	2	06	12	
TOTAL RDC Locaux annexes Administration			466	

6)- ETAGE 01 : Direction DASI et Direction Prestations (2 zones quasi Symétriques)

all entrée				Suivant la conception
Espace Réception, Accueil et Salon d'attente	1	30	30	Commun aux 2 Directions
Open-Space 12 postes (Cadres)	2	84	168	1 Espace ouvert de travail par Direction
Bureau type A	14	10	140	7 par Direction
Bureau type B	8	12	96	4 Par Direction
Bureau type C	4	20	80	2 Par Direction
Bureau type D	2	30	60	1 Par Direction



Salle de réunion : 10 personnes	2	25	50	1 Par Direction
DataCenter : Salle Serveurs Informatique	1	20	20	Local avec SAS isolé et sécurisé
Atelier informatique	1	12	12	Pour Direction DASI
Salle d'impression et des tirages	1	20	20	Pour Direction DASI
Local technique	2	06	12	1 Par Direction
Archive	2	12	24	1 Par Direction
Kitchenette	1	8	8	Commune aux 2 Directions
Bloc sanitaire : Toilettes F & H	2	12	24	Commun aux 2 Directions
TOTAL ETAGE 01			744	

7)- ETAGE 02 : Direction DAF (2 zones quasi Symétriques)

Hall entrée				Suivant la conception
Espace Réception, Accueil et Salon d'attente	1	30	30	Commun aux 2 Zones
Open-Space 12 postes (Cadres)	2	84	168	1 par zone
Bureau type A	14	10	140	7 par zone
Bureau type B	8	12	96	4 par zone
Bureau type C	4	20	80	2 par zone
Bureau type D	2	30	60	1 par zone
Salle de réunion : 20 personnes	1	50	50	Commun aux 2 Zones
Salle commune d'impression et des tirages	2	8	16	1 par zone
Archive	2	12	24	1 par zone
Local technique	2	06	12	1 par zone
Kitchenette	1	08	08	Commune aux 2 Zones
Bloc sanitaire : Toilettes F & H	2	12	24	Commun aux 2 Zones
TOTAL ETAGE 02			708	

8)- ETAGE 03 : Président et Secrétaire Général

Hall entrée				Suivant la conception
Réception, Accueil & Espace Salon d'attente VIP	1	50	50	
Espace- Polyvalent	1	100	100	
Bureau type PR	1	60	60	Y/C salon et sanitaires
Bureau sect./Assi Président (02 postes)	1	20	20	
Bureau Régisseur	1	12	12	



Bureau cadre attaché au Président	3	12	36	
Bureau type SG	1	40	40	Y/C salon et sanitaires
Bureau sect./Assi SG (02 postes)	1	20	20	
Bureau d'Ordre (02 postes)	1	20	20	
Bureau cadre attaché au SG	2	12	24	
Salle de réunion : 100 personnes	1	150	150	
Archive	1	12	12	
Local technique	2	06	12	
Kitchenette	1	08	08	
Bloc sanitaire F & H	2	20	40	Y/C PMR (personne à mobilité réduite)
TOTAL ETAGE 03			604	

Niveau	Surface totale utile (m²)
3)-RDC Centre d'accueil et de conférence : Niveau00	822
4)- MEZZANINE Centre d'accueil et de conférence	366
5) RDC Locaux annexes Administration : Niveau00	466
6)- ETAGE 01 : Direction DASI et Direction Prestations	744
7)- ETAGE 02 : Direction DAF	708
8)- ETAGE 03 : Président et Secrétaire Général	604
TOTAL Surface utile (hors sol) (m²)	3710

Type bureau	Superficie (m²)	Détail
Bureau type PR	60	Bureau +salon +sanitaire
Bureau type SG	40	Bureau +salon +sanitaire
Bureau type D	30	Bureau Directeur
Bureau type C	20	Bureau Chef Division
Bureau type B	12	Bureau chef Service
Bureau type A	10	Bureau cadre

2)-TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEURS

DESIGNATION	Quantité	Observation
Allées, circulations et passages piétons, parkings		Suivant la conception
Espaces verts		Suivant la conception
Guerite de contrôle et sécurité	08 à 10 m²	2 postes + WC
Clôture	310 ml	



3)- EXIGENCES SUR LES BATIMENTS LES OUVRAGES ET EQUIPEMENTS

Les bâtiments du siège dans leur conceptions et études doivent obligatoirement respecter la réglementation marocaine de l'efficacité énergétique des bâtiments à usage de bureaux, et principalement dans la phase conception architecturale, et dans la phase de choix des matériaux, des solutions d'éclairage, des revêtements et des couleurs des matériaux et des peintures.

Les matériaux et l'art de l'artisanat Marocaine, Zelij, Bois, Métaux, vitrerie, plâtre, sur nouveau matériaux et autres doivent être intégrés au projet dans la limite de 10 % des matériaux des finitions.

Pour une bonne optimisation et gestion de la parcelle du terrain l'implantation des bâtiments doit entrer prévue à l'entrée et non pas à l'arrière de la parcelle.

Les bâtiments doivent être bien orientés afin de profiter de l'ensoleillement de la journée. Il est fortement souhaité que la conception soit de formes linéaires avec des lignes droites

Les bâtiments peuvent être regroupés en un seul bloc ou plusieurs blocs. Le centre d'accueil peut être isolé en un bloc 1. L'administration RDC, et les étages 1,2 et 3 en un bloc 2, et la liaison entre les deux blocs peut être avec un couloir ou une passerelle couverte.

Les bâtiments doivent être fonctionnels et pratiques :

PMR (personne à mobilité réduite) : à prendre en considération pour l'accessibilité à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments, pour les sanitaires, l'Amphithéâtre, Parkings et autres.

Pour une bonne exploitation et optimisation de la parcelle du terrain réservé au projet, les sous-sols seront prévus principalement comme parking et stationnement des véhicules.

S-SOLS : sur 2 niveaux Réservé principalement au Parc auto et quelques locaux techniques, une salle de prière, un vestiaire et des sanitaires.

RDC Centre d'accueil et des conférences : pour d'accueil des grandes rencontres, séminaires et conférences de capacité de 400 personnes, grand espace de réception, accueil et salon d'attente, bloc sanitaire, locaux techniques.

Mezzanine : Pour une salle polyvalente, salle de réunion, une buvette/caféteria pour le personnel et les visiteurs, une salle de prière, un bloc sanitaire.

RDC administration : Réservé à l'accueil et Réception des visiteurs de l'administration, Espace Salon d'attente, Bureaux, locaux annexes de l'administration à savoir Salle de surveillance centrale des caméras, Magasin, dépôt des stocks, Archive Générale Centrale, blocs sanitaires.

Etages 1 et 2 : Sous forme d'espaces de travail ouverts, des bureaux, des salles des réunions, des locaux annexes et des blocs sanitaires, chaque étage sera en deux zones de préférence symétriques.

Etage 3 : Réservé et séparé en deux zones, au Président et au Secrétaire Général, bureaux, un Salon VIP, salle de réunion, bloc Sanitaire VIP.

Terrasse : Sera accessible aménagé et sécurisé avec des garde-corps, Services avec les Escaliers et les Ascenseurs.



Les espaces de bureaux et les salles de réunion seront conçus entre le type classique cloisonné discret pour les responsables (Président et SG) et le type moderne et ouvert avec des cloisons vitrés de type open-space pour les autres responsables et cadres.

Ascenseurs : Un Ascenseur doit obligatoirement servir les S-SOLS le RDC et la mezzanine du centre d'accueil (suivant la conception).

Un Ascenseur doit obligatoirement servir les S-SOLS, le RDC, les étages et la terrasse de l'administrations (suivant la conception).

Une conception idéale est celle où l'ensemble des niveaux soient servie par les deux ascenseurs (02 ascenseurs par niveau).

Structure : Les Fondations, les poteaux, les poutres, les dalles seront en béton armé

Façades : un mixage homogène moderne et esthétique des matériaux, en béton dur, en vitrage Type VEC (Verre Extérieur Collé) ou VEP (Verre Extérieur Parclose), en Aluminium et Verre, en panneaux de tôles Alu, en pierres et marbres...,

Blocs sanitaires : Ces locaux seront construits en dur et les cabines des toilettes auront des séparations de type « moderne » en panneaux de bois des sanitaires et barres en inox.

Locaux techniques, Archives, Magasins : Ces locaux seront construits en dur et respecteront les normes de sécurité en vigueur.

Cloisons : Un bâtiment très ouvert avec un minimum de cloisons en maçonnerie, de préférence des cloisons en matériaux légers et esthétique en vitrage, bois, panneaux de plaques en plâtre, autres....

Faux plafond : Plâtre staff lisse, Panneaux en plâtres BA13, en bois, Aluminium. Plafond isolant et pour passage des câbles des courants forts faibles et gaines de climatisation et ventilation.

Electricité et éclairage : Solutions d'économie d'énergie, éclairage intégrant les faux plafonds.

Prévoir les réservations pour les prises des équipements des bureaux, des salles des réunions, de l'Amphithéâtre...

Plomberie sanitaire : Circuits eau froide et chaude pour les sanitaires, les kitchenettes, la Buvette, avec les réservations des branchements des chauffe-eau solaires.

Gaines locaux techniques : Gaine local technique accessible par une porte pour conduites des eaux et conduites des vidanges et eaux pluviales -Gaine pour câblage et armoires des courants forts et faible-Gaine pour Climatisation et ventilation.

Revêtements : Revêtement des sols et murs intérieurs des bâtiments en Marbre, Granite, Carrelage Compact, Parquets - Revêtement et peinture spéciale pour sol des parkings des sous-sols-Revêtement des sols des locaux techniques en chape lisse - Revêtements extérieurs des sols en Rev-Sol, Pavés, pierres, graviers, gazons Revêtement et protection extérieur de la structure en habillage métallique, pierres, peintures spéciales....

Peintures : Peinture Intérieure type décorative dans les locaux primaires et locaux important, et peintures standard dans les locaux secondaires.

Parkings extérieurs : il faut prendre en considération les surfaces de la parcelle du projet et l'espace public des reculs de l'entrée.

Clôtures : Isolation et protection des bâtiments et équipement du siège avec une clôture moderne esthétique et résistante.



Espaces Verts : une conception paysagiste est obligatoire avec des idées innovantes, modernes. Le choix des plantes doit prendre en considération la facilité de l'entretien, la durabilité, la résistance au climat et aux maladies.

C- BUDGET MAXIMAL :

Le budget prévisionnel maximum hors taxes alloué à l'exécution des travaux à réaliser est de :

33.000.000,00 Dirhams

Trente-trois Millions de Dirhams

D- ALLOCATION DE PRIMES

Des primes sont allouées aux cinq (5) projets les mieux classés parmi les projets retenus. Le montant de la prime attribuée au lauréat retenu sera déduit des honoraires qui lui sont dus au titre du contrat relatif à la conception, au suivi et au contrôle de l'exécution du projet.

Classement	Prime en Dh
Le premier du classement	40.000,00
Le deuxième du classement	30.000,00
Le troisième du classement	25.000,00
Le quatrième du classement	20.000,00
Le cinquième du classement	10.000,00
Les montants des primes sont alloués en TTC.	



Brahim OUBAHA
Président de la Fondation Hassan II
pour La Promotion des Oeuvres Sociales au Profit
du Personnel du Secteur Public de la Santé